

France

05/03/2024

Forte chute de la production manufacturière

La production industrielle a nettement chuté en France en janvier, ce qui signale que le premier trimestre a plus mal commencé que prévu et que la croissance du PIB risque d'être encore une fois très décevante. Pour la suite, un redressement de la production industrielle est attendu dans les prochains mois.

Chute plus importante que prévu de la production industrielle

La production industrielle a nettement chuté en France en janvier, et de façon beaucoup plus forte qu'attendu, de 1.6% sur le mois pour la production manufacturière et de 1.1% pour l'ensemble de la production du secteur industriel. Les données pour décembre ont en outre été largement révisée à la baisse, de 0.7 points sur le mois pour s'établir à une hausse de 0.5% pour l'industrie manufacturière et de 0.4% pour l'ensemble de l'industrie.

À la suite de cette baisse, la production manufacturière est retombée à son niveau le plus bas depuis mars 2023. Par rapport à janvier 2023, elle n'est en hausse que de 0.3%. La faiblesse était généralisée à l'ensemble du secteur en janvier, la plupart des branches d'activité ayant connu une forte baisse sur le mois, notamment la fabrication de matériel de transports (-5.3% sur le mois), d'autres produits industriels (-1.5%) et de biens d'équipement (-0.3%).

La croissance du premier trimestre sera très faible

Ce sont les premières données d'activité publiées pour le premier trimestre 2024 et elles sont très mauvaises. Cela signale que le premier trimestre a plus mal commencé que prévu et que la croissance du PIB risque d'être encore une fois très décevante. Alors que la Banque de France et l'Insee tablent sur une croissance trimestrielle entre 0.1 et 0.2% pour le premier trimestre, les données d'aujourd'hui suggèrent qu'une nouvelle stagnation du PIB est beaucoup plus probable.

Un redressement très progressif attendu pour la suite

Pour la suite, les données d'enquêtes semblent pointer vers un redressement de la production industrielle dans les prochains mois. Bien que toujours faible, la confiance s'améliore dans le secteur, les carnets de commande ne se détériorent plus et les stocks ont été réduits, ce qui laisse espérer une hausse de la production dans les prochains mois. Cette hausse sera néanmoins probablement très progressive au cours des prochains mois et n'aurait un impact favorable sur la croissance du PIB qu'au cours du deuxième trimestre.

Dans l'ensemble, nous tablons toujours sur un début d'année faible et à une reprise graduelle de la croissance au cours du deuxième trimestre. La baisse de l'inflation, le marché du travail toujours tendu, la hausse de la confiance des consommateurs et la baisse des taux d'intérêts devraient permettre à la demande domestique de se redresser progressivement. Malgré l'accélération attendue en cours d'année, la croissance moyenne du PIB sur l'année sera faible, de l'ordre de 0.5% contre 0.9% en 2023, en raison du début d'année très faible. Pour 2025, une croissance du PIB de 1.3% est attendue.

Charlotte de Montpellier

Senior Economist
Charlotte.de.Montpellier@ing.com
+32 473 63 49 28

Clause de non-responsabilité

Cette publication a été préparée par la division d'analyse économique et financière de ING Bank NV, succursale en France ("ING") exclusivement à titre d'information, sans tenir compte des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des moyens d'un utilisateur en particulier. Les informations dans cette publication ne constituent ni une recommandation de placement, ni un conseil fiscal, juridique ou en investissement, ni une offre ou une incitation à acheter ou vendre des instruments financiers. Même si toutes les précautions ont été prises pour assurer que les informations contenues dans ce document ne soient ni erronées, ni trompeuses au moment de la publication, ING ne peut en garantir ni l'exactitude ni l'exhaustivité. ING ne peut être tenue pour responsable d'éventuelles pertes directes ou indirectes pour donner suite à l'utilisation de cette publication. Sauf indication contraire, les opinions, prévisions ou estimations sont uniquement celles du ou des auteurs à la date de la publication et peuvent être modifiées sans préavis.

La distribution de cette publication peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certaines juridictions et les personnes qui entrent en possession de celle-ci doivent se renseigner à propos de ces restrictions et les respecter.

Cette publication est soumise à la protection du copyright et des droits des bases de données et ne peut être reproduite, distribuée ou publiée par quiconque, quel que soit l'objectif, sans l'accord préalable de ING. Tous les droits sont réservés. L'entité juridique responsable de la publication (nom de l'entité juridique locale) est agréée par la banque centrale néerlandaise et est supervisée par la Banque centrale européenne (BCE), la banque centrale néerlandaise (DNB) et l'autorité des marchés financiers néerlandaise (AFM). ING Bank N.V. est enregistrée aux Pays-Bas (n° 33031431 au registre commercial d'Amsterdam). (Ajouter le régulateur local. Vérifier s'il doit aussi être fait référence à la DNB et à la BCE. Vérifier si les références aux autorités britanniques et américaines peuvent être supprimées vu que le rapport local ne sera pas publié en anglais).

Au Royaume-Uni, cette publication est approuvée et/ou communiquée par la succursale londonienne de ING Bank N.V. (ING Bank N.V., London Branch). ING Bank N.V., London Branch, est assujettie, de façon restreinte, à la réglementation de la Financial Conduct Authority (FCA). ING Bank N.V., London branch, est enregistrée en Angleterre (n° BR000341) à 8-10 Moorgate, London EC2 6DA.

À l'attention des investisseurs américains : toute personne qui souhaite discuter de cette publication ou effectuer des transactions dans un titre mentionné dans ce document doit prendre contact avec ING Financial Markets LLC, qui est membre de la NYSE, la FINRA et la SIPC et qui fait partie de ING, et qui a accepté la responsabilité de la distribution de ce document aux États-Unis conformément aux dispositions en vigueur.